

<b>Université de Sherbrooke</b>	<b>Faculté des lettres et sciences humaines</b>	<b>Département d'histoire</b>
<b>HST 643 - Mouvements sociaux contemporains au Québec</b> <b>Préalable : 45 crédits en histoire</b> <b>(3 crédits)</b> <b>Hiver 2013</b>		
Chargée de cours : Amélie Bourbeau Téléphone : (819) 821-8000 poste 63264		Bureau : A4-251 Courriel : Amelie.Bourbeau@USherbrooke.ca

## PLAN DE COURS

### OBJECTIF

Initier la théorie des mouvements sociaux ; développer la réflexion sur les formes particulières que ces mouvements ont adoptées au Québec ; développer les aptitudes visant l'élaboration d'une problématique dans une perspective de recherche ; permettre une meilleure compréhension de la diversité des rapports sociaux contemporains.

### CONTENU

Les deux versants des mouvements sociaux seront considérés : la formation des classes dirigeantes et la structuration des pouvoirs ; la contestation de ces pouvoirs et l'élaboration de projets alternatifs.

### CALENDRIER DU COURS

<b>15 janvier</b>	Présentation du cours Les mouvements sociaux : définitions
<b>22 janvier</b>	Les mouvements sociaux : sources, méthodes et approches Le premier mouvement social ? Mouvement ouvrier et syndical
<b>29 janvier</b>	Action sociale catholique – changer la société par la jeunesse
<b>5 février</b>	Femmes et société (1) : philanthropie et maternalisme <i>Remise du compte rendu (A) : Yolande Cohen, Femmes philanthropes.</i>
<b>12 février</b>	Action catholique spécialisée – changer la société par la famille
<b>19 février</b>	L'animation sociale (1963-1970), de la Gaspésie à Montréal
<b>26 février</b>	Femmes et société (2) : les féminismes des années soixante <i>Remise du plan et de la bibliographie</i>
<b>5 mars</b>	<b>Semaine de relâche</b>
<b>12 mars</b>	Rencontres individuelles obligatoires

<b>19 mars</b>	Ils voulaient changer le monde ? La gauche des années 1970 <i>Remise du compte rendu (B) : Jean-Philippe Warren, Ils voulaient changer le monde.</i>
<b>26 mars</b>	<i>Rencontres individuelles &amp; travail personnel</i>
<b>2 avril</b>	Présentations orales
<b>9 avril</b>	Présentations orales
<b>16 avril</b>	Présentations orales
<b>23 avril</b>	<i>Remise du travail de recherche</i>

## MÉTHODOLOGIE

Le séminaire compte quelques séances magistrales, suivies de rencontres hebdomadaires au cours desquelles les étudiants sont appelés à discuter des textes au programme. Ils doivent aussi préparer, de manière individuelle, un compte rendu de lecture et un travail de recherche, qu'ils présenteront à leurs collègues vers la fin du semestre.

## DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Recueil de textes

Une copie **d'un** des ouvrages suivants :

\*Jean-Philippe Warren. *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*. Montréal, VLB, 2007.

\*Yolande Cohen. *Femmes philanthropes. Catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec*. Montréal, PUM, 2010.

## ÉVALUATION

Compte rendu de lecture (5 p.)	20 %
Participation	20 %
Travail de recherche	
Plan et bibliographie	10 %
Présentation orale	10 %
Travail final (15 p.)	40 %

### Considérations sur l'évaluation :

#### Participation (20 %)

La participation active en classe est évaluée, selon le nombre et, surtout, la pertinence des interventions. Le séminaire repose en grande partie sur une lecture attentive, efficace et critique des textes assignés, suivie d'une discussion animée en classe.

## Compte rendu de lecture (20 %)

Chaque étudiant devra choisir, au début de la session, un ouvrage à recenser. Selon l'ouvrage choisi, le compte rendu sera à remettre le 5 février ou le 19 mars, pour concorder avec la séance appropriée. D'un maximum de 5 pages, le texte devra suivre les consignes données dans le recueil de textes :

\*Jocelyn Létourneau, *Le coffre à outils du chercheur débutant*. Montréal, Boréal, 2006.

Les étudiants doivent choisir l'ouvrage à recenser en envoyant un courriel à la chargée de cours (amelie.bourbeau@usherbrooke.ca) avant le 22 janvier. Le 22 janvier, au début du cours, les étudiants qui n'ont pas choisi d'ouvrage s'en verront attribuer un. Il y a une limite au nombre d'étudiants qui peuvent choisir un ouvrage : premier arrivé, premier servi.

Ouvrages disponibles à la librairie universitaire :

- Yolande Cohen. *Femmes philanthropes. Catholiques, protestantes et juives dans les organisations caritatives au Québec*. Montréal, PUM, 2010.
- Jean-Philippe Warren. *Ils voulaient changer le monde. Le militantisme marxiste-léniniste au Québec*. Montréal, VLB, 2007.

## Travail de recherche

Le travail de recherche doit porter sur un mouvement social. Vous pouvez vous inspirer de la liste ci-dessous, ou proposer un autre mouvement social. Il ne s'agit pas de raconter l'histoire d'un mouvement, mais de poser une question historique qui aidera à mieux comprendre le mouvement où un individu qui s'y est illustré.

- Mouvement ouvrier : syndicalisme, Ligue ouvrière catholiques, Jeunesse ouvrière catholique
- Féminisme : maternalisme, féminisme radical, lutte pour l'obtention du droit de vote, féminisme libéral.
- Mouvements idéologiques et/ou politiques : le parti communiste, le CCF, l'extrême-droite.
- Mouvements de promotion de la « moralité » : hygiénisme, eugénisme.

### 1. Plan et bibliographie (10 %)

À remettre le 26 février. Le plan doit inclure une problématique et mettre en relief une stratégie d'argumentation. Au moins une source devra être utilisée dans la cadre du travail de recherche. La bibliographie doit inclure un minimum de 10 titres, dont au moins 5 articles académiques. L'inclusion de sites Internet sera pénalisée par correction négative. Ne pas confondre bases de données, catalogues et sites Internet.

Ex.: *Érudit* est une base de données répertoriant des articles universitaires; *Wikipédia* est un site Internet.

### 2. Présentation orale (10 %)

Les 2, 9 et 16 avril, il y aura trois séances consacrées aux présentations orales des travaux. Chaque présentation sera suivie d'une période de discussion. Une portion de la note sera consacrée à l'habileté à interagir durant la période de discussion. La présentation orale doit inclure la question de recherche, la présentation du mouvement ou de l'individu choisi et l'analyse interprétative des données recueillies. Les conclusions peuvent être préliminaires, comme le travail final est à remettre une semaine après la présentation orale.

### 3. Travail final (40 %)

La clarté et la précision de l'argumentation seront évaluées, ainsi que la pertinence des énoncés, l'originalité de l'approche, le contenu de la bibliographie, l'utilisation d'au moins une source.

Qualité de la langue (pénalité de 15 %) :

L'orthographe, la grammaire, la syntaxe font partie de l'évaluation, de même que la qualité générale de la prose (intelligibilité, élégance, clarté).

Présentation matérielle (10 % de la note) :

D'une longueur maximale de 15 pages (excluant les pages liminaires), les travaux doivent être dactylographiés à double interligne et utiliser la police Times News Roman, taille 12. Les marges doivent mesurer un minimum de 3 cm. Les notes infrapaginales et la bibliographie doivent respecter les normes énoncées aux pages suivantes :

[https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles\\_presentation\\_bibliographies.pdf](https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf)

[https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles\\_presentation\\_references\\_notes\\_bas\\_pages.pdf](https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf)

**LA MALHONNETETE INTELLECTUELLE ET LE PLAGIAT SOUS TOUTES LEURS FORMES SERONT SANCTIONNÉS, CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DES ÉTUDES.**

Le plagiat, c'est :

- copier une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source;
- reproduire des dessins, des photographies, des graphiques, des données, etc. sans en préciser la provenance;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur en omettant d'en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte sans en mentionner l'origine;
- acheter un travail sur le web ou ailleurs;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).